

## RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

### 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Hyonate 10 mg/ml solution injectable pour chevaux

### 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

#### Substance active:

Hyaluronate de sodium (solution aqueuse 0,9 - 1,3%) 10 mg/ml

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

### 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable.

### 4. INFORMATIONS CLINIQUES

#### 4.1 Espèces cibles

Chevaux.

#### 4.2 Indications d'utilisation spécifiant les espèces cibles

- Traitement des affections aiguës aseptiques des articulations par injection intraveineuse ou intra-articulaire;
- Traitement des processus de dégénérescence chronique au niveau des articulations par injection intra-articulaire.

#### 4.3 Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux atteints d'inflammations articulaires infectieuses.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au hyaluronate de sodium d'origine exogène.

#### 4.4 Mises en garde particulières

Aucune.

#### 4.5 Précautions particulières d'emploi

##### Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Voir rubrique 4.9., 'Mode d'administration'

##### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, contacter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue au hyaluronate de sodium devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

#### 4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Comme pour toute injection intra-articulaire ou intraveineuse, certaines précautions particulières doivent être respectées afin d'éviter une possible tuméfaction ou infection (garantir une technique d'injection adéquate et des conditions stériles).

Très rarement, après l'injection intra articulaire, une réaction de la cheville (enflure, sensibilité, boiterie) peut arriver. Dans la plupart des cas ils disparaissent spontanément en quelques jours.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

#### 4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation

Le produit peut être utilisé en cas de gestation et de lactation.

#### 4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

#### 4.9 Posologie et voie d'administration

##### Posologie:

La dose conseillée est la suivante:

- intraveineuse: 40 mg par animal, soit 4 ml.
- intra-articulaire: 20 mg par articulation, soit 2 ml.

Pour un résultat optimal, le traitement pourra être répété trois fois à un intervalle d'une semaine entre chaque traitement.

Après une injection intra-articulaire, il est préférable de garder les chevaux trois jours en écurie.

##### Mode d'administration:

Une méthode aseptique doit être garantie et certaines mesures de précaution doivent être prises:

- enlever soigneusement les poils à l'endroit de l'injection;
- dégraisser la peau à l'endroit de l'injection;
- désinfection de l'endroit de l'injection;
- éliminer de manière aseptique l'excédent de liquide synovial;
- utiliser la technique d'injection adéquate afin de ne pas endommager la surface du cartilage avec l'aiguille de la seringue;
- appliquer un bandage aseptique.

Le mouvement de l'aiguille dans la cavité de l'articulation peut causer une tuméfaction diffuse pendant 24 à 48 heures.

#### 4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Il n'y a aucun danger de surdoser le produit. Des expériences ont démontré qu'en administrant trop souvent des doses trop élevées, aucun symptôme n'était observé.

#### 4.11 Temps d'attente

Viandes et abats: 0 jour.

## **5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**

Classe pharmacothérapeutique: autres médicaments pour les troubles du système musculo-squelettique : l'acide hyaluronique.

Code ATCvet: QM09AX01

### **5.1 Caractéristiques pharmacodynamiques**

L'acide hyaluronique est une composante que l'on retrouve chez tous les mammifères dans le tissu conjonctif, la peau, le liquide de la cavité oculaire et le cordon ombilical. Des concentrations élevées sont également présentes dans la synovie. De plus, il s'agit d'un composant de la capsule de certains micro-organismes. Cet acide hyaluronique a la même structure et la même configuration que celui des mammifères.

Lors d'affections articulaires non infectieuses, la quantité et la qualité de l'acide hyaluronique présent dans la synovie diminuent; il est dépolymérisé et perd de sa viscosité. Dans le cartilage, l'acide hyaluronique, un mucopolysaccharide à haute densité moléculaire, est lié aux molécules protéoglycanes. Ainsi, une matrice est formée dans laquelle des molécules d'eau sont contenues. Ce qui offre entre autres une caractéristique biomécanique protectrice au cartilage.

En cas d'arthrite non infectieuse, qui apparaît le plus souvent suite à un traumatisme ou une élongation de l'articulation, on observe une décomposition d'enzymes endogènes qui entraîne la dépolymérisation de l'acide hyaluronique.

Le mécanisme d'action de l'acide hyaluronique substitué n'a pas encore pu être entièrement démontré. L'acide hyaluronique ajouté favorise la guérison de la synovie enflammée, assure l'hydratation de l'articulation et rend à la synovie son élasticité et sa mobilité. De plus, l'acide hyaluronique a également pour propriété de freiner la migration leucocytaire et d'empêcher l'activation des lymphocytes. Même le rétablissement des parties d'articulation endommagées est amélioré par l'acide hyaluronique.

En cas de claudication aiguë, plusieurs articulations peuvent être atteintes. De plus, les ligaments et les tendons sont souvent concernés par l'affection. Une injection intraveineuse permet de traiter ces problèmes simultanément.

## **6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**

### **6.1 Liste des excipients**

Chlorure de sodium–  
Phosphate de sodium dibasique –  
Phosphate de sodium monobasique

### **6.2 Incompatibilités majeures**

Aucune connue.

### **6.3 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: à utiliser immédiatement.

#### **6.4 Précautions particulières de conservation**

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Protéger de la lumière.

#### **6.5 Nature et composition du conditionnement primaire**

Boîte en carton avec deux flacons à 2 ml, en verre de Type I.

#### **6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

### **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA  
Avenue Arnaud Fraiteur 15-23  
1050 Bruxelles  
Belgique

### **8. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

V 344/96/07/0498

### **9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION OU DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation : 6/11/1995  
Date du dernier renouvellement : 22/01/2013

### **10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

24/08/2021

Sur prescription vétérinaire.